

REVISION DU PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS

CONCERTATION PUBLIQUE

ATELIER PARTICIPATIF A VILLENEUVE-LOUBET DU 5 FEVRIER 2019

SYNTHESE

PROJET SUIVI PAR :

LAURENCE GONTARD – laurence.gontard@nicaya.com

STEPHANE SAINT-PIERRE – stephane.saint-pierre@nicaya.com

BARBARA ANTONELLI – barbara.antonelli@nicaya.com

SOMMAIRE

1. Introduction	3
1.1. Le processus de révision concertée du PDU	3
1.2. L'atelier participatif N°3 à Villeneuve-Loubet	3
2. Synthèse des contributions	4
2.1. Comment réduire les déplacements ?	4
2.2. Comment réduire la place de la voiture individuelle ?	4
2.3. Comment favoriser la marche à pied et le vélo ?	5
2.4. Comment développer l'usage des transports en commun ?	5
2.5. Comment modifier mes pratiques de mobilité ?	5
3. Les suites	6
4. Annexe : verbatim	7
4.1. Verbatim de l'atelier	7
4.2. Verbatim du « mot de la fin »	10

1. Introduction

1.1. Le processus de révision concertée du PDU

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) a adopté en 2008, son premier Plan de Déplacements Urbains (PDU), permettant une planification de l'organisation des déplacements des personnes et des marchandises sur le territoire.

Suite à l'élargissement du périmètre de l'agglomération en 2012, ce PDU doit être révisé pour être étendu aux 8 nouvelles communes de la CASA. Cette révision doit en outre permettre de confirmer les enjeux et objectifs, ainsi que les actions à poursuivre et à engager par la collectivité pour améliorer, dans une perspective durable, les mobilités sur le territoire.

En particulier, la CASA souhaite aujourd'hui orienter les efforts à venir sur les changements de comportements de tous les acteurs du territoire, afin que ceux-ci puissent se saisir au mieux des infrastructures et services existants.

Elle a décidé de mener une concertation préalable à l'enquête d'utilité publique, du 4 février au 11 mars 2019, afin de recueillir les avis et propositions du public sur les orientations et actions envisagées pour favoriser ces changements.

Dans le cadre de cette concertation publique, 4 ateliers participatifs sont organisés sur le territoire de la communauté d'agglomération : au Rouret pour le Haut et le Moyen Pays, à Valbonne pour le territoire de Sophia Antipolis, à Villeneuve-Loubet pour l'est de l'agglomération et à Antibes, pour le littoral.

1.2. L'atelier participatif N°3 à Villeneuve-Loubet

L'atelier participatif « **Mobilité : changeons nos comportements** », organisé le mercredi 6 février 2019, au pôle Auguste Escoffier de Villeneuve-Loubet, a eu pour objectifs de partager le diagnostic territorial en matière de déplacements, ainsi que les propositions d'actions envisagées pour faire évoluer les pratiques de mobilité, puis de faire évaluer et enrichir ces propositions par les participants.

50 personnes ont participé à la première partie de la réunion, en plénière.

28 personnes ont participé à la seconde partie de la réunion, en ateliers.

Après la présentation de l'état des lieux territorial et des pistes d'actions envisagées, les participants ont travaillé sur 5 ateliers pour :

- Evaluer les actions nécessaires au changement de comportement ;
- Identifier les actions complémentaires qui, de leur point de vue, seraient de nature à contribuer au changement de comportement ;
- Prioriser les actions.

La présente synthèse regroupe les éléments les plus significativement évoqués par les participants au cours de cet atelier, dont les verbatims sont proposés en annexe.

2. Synthèse des contributions

A partir de leur pratique des mobilités sur le territoire, les participants ont identifié les actions qui, de leur point de vue, pouvaient contribuer au changement de comportement, autour de 5 thématiques :

- Comment réduire les déplacements ?
- Comment réduire la place de la voiture individuelle ?
- Comment favoriser la marche à pied et le vélo ?
- Comment développer l'usage des transports en commun ?
- Comment modifier mes pratiques de mobilité ?

2.1. Comment réduire les déplacements ?

Pour réduire les déplacements, les participants ont d'abord proposé que soient développés les services de **covoiturage pour les trajets scolaires** et extra-scolaires, ainsi que le **télétravail**.

Ils ont ensuite recommandé la mise à disposition de **conseil en ligne** (« ambassadeurs connectés ») et d'une **offre de transports publics plus attractive**, ainsi que des actions de **redynamisation des centres-villes** afin de privilégier le commerce de proximité et de **formation / éducation**, tant auprès des jeunes publics que des commerciaux en entreprises.

Enfin, pour limiter les déplacements en heures de pointe, ils ont suggéré que soient revues les **organisations du travail et des services**, avec des horaires aménagés ou décalés.

2.2. Comment réduire la place de la voiture individuelle ?

Les principales actions proposées par les participants pour réduire la place de la voiture individuelle ont été la création d'un **billet unique tous modes de transports confondus**, la réservation d'une **voie dédiée aux transports en commun et au covoiturage** et la réalisation de **parkings-relais donnant accès aux différents modes**.

Les participants ont également proposé une meilleure **coordination des différents moyens de transport**, le développement des **voies cyclables sécurisées**, la **limitation du nombre de places de parking dans les entreprises**, la **réduction de la taille des voitures** et **l'incitation des entreprises à développer le télétravail**, à travers notamment la réduction du versement transport pour celles qui le mettraient en place.

2.3. Comment favoriser la marche à pied et le vélo ?

Pour favoriser la marche à pied et le vélo, les participants ont considéré que la **création d'une piste cyclable route de Grasse** était la principale action à mettre en œuvre.

Ils ont par ailleurs proposé de :

- **Sécuriser** les itinéraires piétons, les zones de stationnement vélos qui sont à développer, et la cohabitation des rollers, cycles et trottinettes par la création d'un « code » ;
- Mettre en place des **frais kilométriques pour les déplacements domicile-travail effectués en vélo** ;
- **Valoriser les entreprises locales spécialisées dans le vélo** ;
- Développer un **guide des déplacements en vélo ou à pied**, à l'image des guides de randonnée ;
- **Mettre à disposition des trottinettes et vélos électriques** ;
- Créer une **prime vélo** ;
- **Communiquer sur les bénéfices financiers et sanitaires** des modes actifs.

2.4. Comment développer l'usage des transports en commun ?

Les participants ont considéré que, pour développer l'usage des transports en commun, il était d'abord nécessaire de leur **dédier des voies spécifiques** et de les **développer entre la Métropole et la CASA**, non seulement au niveau des itinéraires mais également avec la mise en place de titres de transport uniques.

Ils ont ensuite proposé d'améliorer la performance des transports en commun qui passe par une plus grande **intermodalité** (affichage en temps réel en gares, parkings relais), de meilleures **connexions entre les pôles de vie**, une augmentation des **fréquences** de passage, une **fiabilité et rapidité** accrues, une meilleure **visibilité** des lieux de prise en charge ou davantage de **convivialité**.

Enfin, les participants ont proposé de développer des **offres spécifiques pour les touristes** et de **réaliser des campagnes de communication** visant à valoriser l'image des TC et à mieux faire connaître les offres.

2.5. Comment modifier mes pratiques de mobilité ?

Pour les participants, la modification des pratiques de mobilité va d'abord de pair avec **l'aménagement urbain** qui doit être pensé en intégrant le volet déplacements et avec la mise en place d'une **intermodalité performante** (correspondances, connexions).

Les participants considèrent ensuite que l'existence de **pistes cyclables sécurisées et continues** et des **équipements adaptés en entreprises** (douches, arceaux pour garer les vélos) seraient de nature à les faire basculer vers la pratique du vélo.

L'arrivée de véhicules autonomes collectifs ou la mise en place de ramassage scolaire sous forme de pédibus sont également considérées comme des solutions pour modifier les pratiques de mobilité.

Enfin, les participants considèrent que des mesures visant à **restreindre la place de la voiture individuelle** (réduction du nombre de places de stationnements, interdiction d'accès aux centres-villes) pourraient inciter aux changements de comportements.

3. Les suites

- Jusqu'au 11 mars 2019, concertation publique et recueil des avis du public via :
 - Un atelier digital : [https://fr.surveymonkey.com /r/concertation-pdu-casa](https://fr.surveymonkey.com/r/concertation-pdu-casa)
 - Une adresse mail : mobilite@agglo-casa.fr
 - Une adresse postale : PDU CASA - Les Genêts - 449, route des Crêtes - 06901 Sophia Antipolis Cedex
 - Des registres pour la révision du PDU mis à disposition dans les mairies de la CASA.
 - Des registres mis à disposition dans chaque mairie
- Mars-Juin 2019 :
 - Réunion publique de partage du plan d'actions du PDU révisé, enrichi des contributions de la concertation
 - Formalisation du PDU révisé
- Fin 2019 : procédure d'approbation du PDU.

4. Annexe : verbatim

4.1. Verbatim de l'atelier

Les contributions des participants sont présentées dans les tableaux ci-dessous, classées par ordre décroissant de nombre de votes reçus lors de la séquence de hiérarchisation.

4.1.1. Comment réduire les déplacements ?

ACTIONS PROPOSEES	VOTES
Faire en sorte et favoriser les services de covoiturage pour conduire les enfants à l'école voire les activités extra scolaires (driving kids)	8
Télétravail	6
Avoir des ambassadeurs « connectés » pour expliquer les possibilités de déplacements	4
Redynamiser les centres-villes (commerces de proximité au lieu des centres commerciaux)	4
Une offre de transports publics attractive, pertinente (transports scolaires)	4
Regrouper / optimiser ses déplacements : formation des commerciaux, réduire les frais de déplacements, y compris sur les déplacements personnels	4
Éduquer / informer	3
Revoir les organisations du travail voire des services (horaires aménagés, décalés...)	1
Développer des tiers-lieux (activités communes)	
Travailler moins	

4.1.2. Comment réduire la place de la voiture individuelle ?

ACTIONS PROPOSEES	VOTES
Créer un package tous modes confondus	7
Réserver 1 voie aux transports en commun et covoiturage (avec 1 minimum) aux heures de pointe (avec surveillance)	7
Parking relais avec une offre multimodale	6
Coordonner les différents moyens de transport	4
Développer les voies cyclables sécurisées	2
Limiter le nombre de places de parking dans les entreprises	1
Réduire la taille des voitures	1

Mise en place du télétravail : incitation dans les entreprises, réduire la taxe transport dans les entreprises	1
Favoriser la non propriété de la voiture	
Promouvoir l'offre de service des transports en commun	
Supprimer les Autorités Organisatrices des Transports	
Gratuité des transports en commun / petite contribution	
Péage urbain	
Développer l'offre d'autopartage	

4.1.3. Comment favoriser la marche à pied et le vélo ?

ACTIONS PROPOSEES	VOTES
Création piste cyclable (route Grasse)	7
Trajet travail – domicile : indemnisation frais kilométrique vélo	4
Sécurisation piétons (ville prudente)	4
Mettre en valeur les entreprises locales spécialisées dans le cycle	3
Endroit sécurisé pour garder les vélos	3
Développer les zones de stationnement pour les vélos	3
Guide sur les trajets (comme le guide sur les chemins de randonnée) : temps de trajet, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite	3
Développer une mise à disposition des trottinettes électriques et vélos électriques	2
Sécuriser la cohabitation rollers, cycles, trottinettes avec un code	2
Prime vélo	1
Communiquer sur le gain financier, santé	1
Faire évoluer le contexte juridique (roller)	
Plan vélo ? Pilote CASA	
Itinéraires sans nuisances olfactives	
Places vélos dans le train	
Utiliser les offres Rallye vélo, Fête du vélo proposées par l'Office de tourisme de Villeneuve	
Démultiplication CASA du vélo	
1 journée vélo (VAE) / mois	
Éviter les ruptures dans les déplacements	
Sécurité piste cyclable (côté plage)	
Consignes à vélo	

4.1.4. Comment développer l'usage des transports en commun ?

ACTIONS PROPOSEES	VOTES
Développer les transports en commun intercommunalité Métropole – CASA	10
Mettre des voies spécifiques pour les transports en commun	9
Développer l'intermodalité et les connexions entre les pôles de vie	7
Développer les voies dédiées, le transport en site propre : temps amélioré = un argument pour abandonner la voiture	7
Augmenter les fréquences de passage	7
Mettre en place / améliorer la visibilité des offres en gare en temps réel ou pas	4
Développer des offres spécifiques touristiques / manifestations	4
Campagnes de communication efficaces sur les transports : image des TC à valoriser auprès des entreprises pour la recherche emplois, force du témoignage pour faire des usagers eux-mêmes les acteurs du service (réseaux sociaux, communautés...), données objectives (argument financier, santé, environnement, du temps pour soi, moins de stress)	3
Sécuriser les lignes	3
Interopérabilité des systèmes (validation titres)	2
Fiabilité des horaires	2
Améliorer la visibilité des lieux de prise en charge	2
Rapidité des transports en commun	2
Rendre le bus attractif, convivial (communauté réseaux sociaux, wifi, articles à télécharger...)	1
Développer Parc-relais	1
Faire connaître les offres	1
Information temps réel espace public	
Mise en place offres	
Développer la signalétique en gare	

4.1.5. Comment modifier mes pratiques de mobilité ?

ACTIONS PROPOSEES	VOTES
Tout projet immobilier doit être accompagné d'un plan de mobilité	11
Correspondances, connexions (train, bus, vélo, à pied...)	9
Vélo : pistes sécurisées et continues	4
Véhicules autonomes collectifs (en petit nombre) : approche innovante qui pourrait être attractive	4
Vélo : matériel associé (arceaux, douches...) dans les entreprises	3
Scolaire : ramassage scolaire (pédibus...) – changement horaires scolaires pour éviter les contraintes ?	2
Supprimer du stationnement voiture pour du stationnement 2 roues	2
Limiter les accès des centre-ville aux voitures	2
Parkings-relais multimodaux	1

4.2. Verbatim du « mot de la fin »

En fin d'atelier, chaque participant a exprimé son ressenti à propos de la séance écoulée à travers un « mot de la fin ».

- Participatif
- Dynamisant
- Sympathique
- Echanges
- Force du collectif
- J'applaudis
- Espoir
- Autopartage (je suis à pieds)
- Merci pour l'accueil
- Bravo
- A suivre
- J'ai une voiture hybride
- Je suis arrivé tard
- A suivre
- Nécessaire
- Informatif
- Enrichissant
- Convergent
- Concerté
- Collectif